

« C'est du côté du préscolaire que le bât blesse »



GRANDSON Le Conseil communal s'est réuni jeudi dernier à l'Hôtel de Ville du bourg d'Othon. La pénurie des places en préscolaire (0 à 4 ans) a été évoquée, avec des inquiétudes partagées à gauche comme à droite.

TEXTES: ROBIN BADOUX
PHOTO: KEYSTONE

« Il n'y a plus de places d'accueil préscolaire, même les femmes enceintes qui n'ont pas encore choisi de prénom ne trouvent pas d'endroit pour faire garder leur futur enfant », a rapporté aux membres de la Municipalité de Grandson la conseillère PLR Emmanuelle Payot lors de la séance du 2 mars 2023.

L'accueil en préscolaire à Grandson est géré par le Réseau d'accueil des enfants

de Grandson et environs (RAdeGE). Vingt-deux communes font partie de ce réseau, qui compte neuf structures d'accueil et six employeurs affiliés, dont la Commune de Grandson.

Face à un nombre de lieux adaptés jugé très contraignant, la conseillère PLR a appelé à améliorer l'offre, sans forcément construire de nouveaux bâtiments, tout en garantissant davantage d'aides financières pour l'accueil des enfants en préscolaire. « Parfois, il n'existe aucune place de garde alors que

les femmes doivent reprendre le travail. Il faut créer plus de places et flexibiliser l'accueil des plus petits, nous n'avons simplement pas le choix actuellement », martèle Emmanuelle Payot, qui ajoute que cette situation perdure depuis bientôt une année.

Nathalie Gigandet, municipale en charge de la Cohésion sociale et du Tourisme, a répondu qu'il s'agissait avant tout d'une question intercommunale. « Ces dernières années, nous sommes parvenus à augmenter le nombre de places en parascolaire (4 à 12 ans). De ce côté, nous nous en tirons bien. Mais il est vrai que c'est du côté du préscolaire que le bât blesse, avec un manque d'au moins 100 places. Nous avons

lancé un appel aux communes concernées, mais cela risque de prendre du temps. »

La municipale a émis l'idée de transformer certaines places prévues pour du parascolaire en préscolaire afin de réduire le déficit. Une solution qui pourrait s'avérer difficile à mettre en œuvre alors que le préscolaire demande des structures bien plus contraignantes.

« Il n'est pas évident de faire entendre que les femmes qui viennent d'avoir un enfant ont envie de reprendre le travail, confie Nathalie Gigandet. Nous devons vraiment batailler pour ça, même si la situation évolue beaucoup depuis trois ans. Les gens sont plus réticents à venir s'installer dans un endroit où ils savent qu'ils ne pourront pas



faire garder leur enfant, et malheureusement quand une place est prise elle l'est pour longtemps. C'est un domaine qui est constamment en flux tendu.»

A l'échelle du canton, le nombre de places d'accueil préscolaire augmente significativement tous les ans. Dans le cas du RAdEGE, le nombre de places à plein temps (soit 2530 heures par an) est ainsi passé de 37 en 2010 à 88 en 2021 selon le Département des finances et de l'agriculture (DFA) du Canton de Vaud. Des efforts que salue Nathalie Gigandet. Celle-ci estime néanmoins qu'il serait toujours possible d'en faire plus. «Les familles sont de plus en plus soutenues par le Canton et la Confédération. Nous avançons par étapes!»

Bise : « Le paysage est dénaturé »

La Municipalité de Grandson a profité de la séance du Conseil pour revenir sur les importants dégâts provoqués par la tempête de bise sur le territoire de la commune (voir *La Région* du 1^{er} mars 2023).

Hormis quelques arbres arrachés chez des particuliers et la fermeture temporaire de la route menant au camping du Pécos pendant la nuit, la majorité des dommages se concentre sur la parcelle des Tuileries, au bord du lac, où presque 70 peupliers ont été couchés ou cassés par la force de la bise.

«Visuellement, le paysage est dénaturé, explique Nathalie Gigandet, municipale en charge de la Cohésion sociale

et du Tourisme. Les arbres détruits vont être récupérés, certains seront transformés en pellets pour le chauffage à distance. Nous avons aussi eu une demande pour en faire des copeaux pour la Jeunesse.»

Le port a également été endommagé au niveau des digues A et H, où les rafales sont parvenues à déplacer des blocs

de béton. Des bateaux ont rompu leurs amarres, mais ont tous pu être récupérés.

L'exécutif a rappelé que personne n'a été blessé par la tempête, mais que les ravages matériels sont très importants. «Un bilan va être fait afin de calculer l'ampleur exacte des dégâts», ajoute Nathalie Gigandet.



MICHEL DUPERREX

Volg : « Nous avons pris la bonne décision »

Le cas du magasin Volg a également été soulevé lors de la séance du Conseil communal de jeudi dernier à Grandson.

«Nous confirmons notre position à propos du maintien du magasin Volg, a affirmé le syndic, Antonio Vialatte. Nous sommes convaincus d'avoir pris la bonne décision en apportant notre aide à l'épicerie pour un an. Ce n'est pas que le magasin que nous aidons ainsi, mais tout le tissu du bourg. Nous comprenons que c'est une décision qui peut fâcher certains, mais il s'agit d'un élément essentiel

pour la vie locale.»

Parmi les réactions, le Parti socialiste a salué la décision de la Commune, tout en relevant une crainte: ce cas ne risque-t-il pas d'amener la Commune à devoir aider tous les commerçants du bourg?

La solution d'émettre des bons communaux valables à divers lieux de Grandson a été proposée lors de la discussion afin d'aider également les citoyens et de réduire la pollution en encourageant l'alternative à la voiture, mais rien de concret n'a été décidé.



MICHEL DUPERREX

Tuileries: opposition au-dessus de la norme

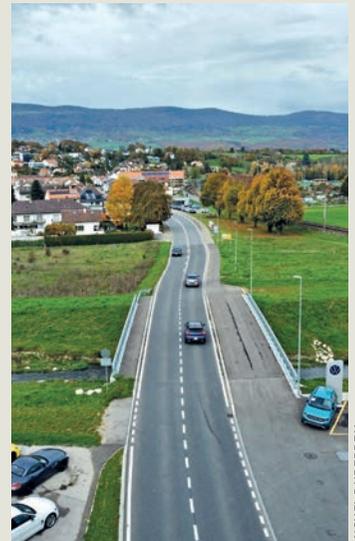
La Municipalité a évoqué les résultats de la mise à l'enquête publique du projet de réaménagement de route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains lors de la dernière séance du Conseil communal.

Plusieurs oppositions ont été formulées à propos des différents projets. Ainsi, le réaménagement proprement dit de la traversée des Tuileries a suscité douze oppositions se rapportant principalement aux voies cyclables, aux places de parking et à la limitation de la vitesse.

Dix oppositions ont été formulées par rapport à la zone 30

km/h prévue au sein du bourg des Tuileries. Finalement, cinq oppositions concernent les mesures contre le bruit routier qui seront prises, et qui laisseront quelques bâtiments au-delà des limites acceptables dans la traversée de Grandson.

«Nous sommes un peu en dessus des normes, a concédé Olivier Reymond, municipal en charge de l'Urbanisme et de la Mobilité à Grandson. Mais nous nous doutons bien que les mêmes personnes se sont opposées simultanément aux trois objets mis à l'enquête publique.»



MICHEL DUPERREX